

BORDEREAU D'INSCRIPTION

NOM de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Groupe scolaire :

Classe fréquentée :

MERCREDI

Du mercredi 16/09/2020 au mercredi 16/06/2021

De 14 heures à 16 heures (48 places) :

- Omnisports (Grande section)
- Omnisports (CP)
- Omnisports (CE1)
- Omnisports (CE2)
- Omnisports (CM1)
- Omnisports (CM2)

SAMEDI

Du samedi 19/09/2020 au samedi 19/06/2021

De 9 h 30 à 10 h 15 (16 places) :

- Éveil sportif 1 an (Bébé) et 2 ans (Crèche)

De 10 h 15 à 11 heures (16 places) :

- Éveil sportif 3 ans (Petite section)

De 11 h 15 à 12 h 15 (16 places) :

- Baby omnisports 4 ans (Moyenne section)

De 13 h 30 à 15 heures :

- Escalade du CP au CM2 (10 places)
- Sports de raquette du CP au CM2 (12 places)

De 15 heures à 16 h 30 :

- Escalade du CP au CM2 (10 places)
- Basketball du CP au CM2 (12 places)

Fait à Voisins le Bretonneux, le

Signature

INFORMATIONS

Les inscriptions s'effectuent au **forum des associations au Centre Sportif les Pyramides**, le samedi 5 septembre 2020 de 9 heures à 17 heures.

 **EN RAISONS DES CONDITIONS SANITAIRES, LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE L'ESV SE FERONT SUR CRÉNEAUX HORAIRES. INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE.**

Le dossier d'inscription, obligatoire pour une inscription à l'École des Sports Vicinoise, doit comporter :

- **le bordereau d'inscription** 2020-2021 à remplir et donner lors du forum (voir recto),
- **la fiche de renseignements**, à compléter sur le portail Famille, accessible avec un identifiant et un mot de passe,
- **le certificat médical** datant de moins de 3 mois avec la mention « aptitude à toutes pratiques sportives et à jour de toutes vaccinations » à fournir lors du 1^{er} cours au responsable de l'ÉSV,
- **l'attestation d'assurance** pour les activités extrascolaires à fournir lors du 1^{er} cours au responsable de l'ÉSV.

Ce dossier doit être complet avant le 1^{er} cours de votre enfant mercredi 16 ou samedi 19 septembre.

Les enfants sont acceptés en fonction des places disponibles.

Le paiement des prestations s'effectue de la manière suivante :

Une facture annuelle retraçant l'ensemble des activités consommées par le ou les enfant(s) pour l'année est adressée aux familles au début du mois suivant la date d'inscription aux activités. Les paiements peuvent être réalisés soit :

- en espèces,
- par chèque (à l'ordre de la Régie Centrale de la Mairie de Voisins le Bretonneux),
- par carte bancaire à la Régie Centrale,
- en ligne sur le portail Famille,
- en chèque Loisirs (Tickets service CAF),
- par prélèvement automatique.

Lieu de paiement :

Mairie
Régie Centrale
1 place Charles de Gaulle
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

En cas de non paiement, une mise en recouvrement au Trésor Public sera effectuée.

Aucune demande d'annulation et de remboursement ne pourra être prise en compte.

Le règlement intérieur de l'École des Sports Vicinoise est disponible à la Mairie, sur le site de la Ville et sur le portail Famille.

TARIFS DES ACTIVITÉS ANNUELLES 2020-2021 (de septembre à juin)

Tarifs annuels (par enfant)	Vicinois						Hors-commune, scolarisés sur la Commune (voir règlement)
	A	B	C	D	E	F	
Le mercredi	40,18€	66,97 €	100,44 €	111,61 €	121,94 €	128,36 €	133,93 €
Le samedi	43,27 €	72,13 €	108,19 €	120,21 €	131,33€	138,24 €	144,26 €
2 activités	63,75 €	106,23 €	159,35 €	177,06 €	193,44 €	203,63 €	212,47 €